MONTREAL 7 JANVIER 1911

Fut-on cent millions d'esclaves,
Je suis libre,
VICTOR HUGO.

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.
VICTOR HUGO.

1ère Année, No. 52 | Rédigé en Collaboration | Deux Sous le Numéro

Tolerance et charité

Mgr Bruchési donne une belle leçon aux sectaires

Paroles à retenir

Quelques personnalités très en vue ont transmis samedi dernier par l'intermédiaire du "Star", leurs vœux à la population, à l'occasion du nouvel an.

Le "Pays" tient à reproduire en place d'honneur les sentiments exprimés par Mgr Bruchési. Ces sentiments sont empreints d'une largeur d'esprit qui dénote chez l'archevêque de Montréal un admirable sens chrétien, une attitude de conscience et une bonté d'âme auxquels tout le monde est fort heureux de donner sa plus sincère acclamation.

Nous citerons d'abord le texte original :

"Running my mind back over the past month or so,—and in fact over the whole of the past year—and recalling many things that I have heard and read in the newspapers, it seems to me that the best message I can give to my fellow-countrymen is the wish that in the coming year they shall exercise charity in the best and truest sense of that term.

We should recognize that there must and always will be differences of opinions among men. If we recognize this, and give those who differ from us in politics, in religion, and in other matters, credit for as much sincerity as we ourselves possess, then we shall be better citizens and better neighbors.

Because a man differs from us in matters of politics or religion is no reason why we should denounce him as our enemy ; he is still our neighbor.

If we are charitable in the best sense of this word—charitable as a nation, as a community, and as individuals—then indeed shall we be carrying out Christ's commandment to "Love one another", and then indeed shall we be doing our share to bring about "Peace on earth, good will among men".

† PAUL.
Archbishop of Montreal.

En voici la traduction :

Reportant mon esprit sur le mois passé, et, de fait, sur toute l'année écoulée, et me rappelant beaucoup des choses que j'ai entendues ou lues dans les journaux, il me semble que le meilleur message que je puis apporter à mes concitoyens est de leur exprimer le désir que, durant l'année qui s'ouvre, ils devront pratiquer la charité, dans le sens le meilleur et le plus vrai de ce terme.

Nous devrions reconnaitre qu'il doit y avoir et qu'il y aura toujours des divergences d'opinion parmi les hommes. Si nous reconnaissons ce fait, et si nous attribuons à ceux qui ne partagent pas nos opinions en matière politique, religieuse ou autre, autant de sincérité que nous en avons nous-mêmes, alors nous serons meilleurs citoyens et nous aurons plus d'egards pour notre prochain.

Parce qu'un homme diffère d'opinion avec nous en matière politique ou religieuse, ce n'est pas une raison pour le dénoncer comme notre ennemi : il est toujours notre prochain.

Si nous sommes charitables dans le meilleur sens du terme—charitables comme nation, comme collectivité, comme individus—alors, en vérité, nous nous conformerons aux prescriptions du Christ qui a dit : "Aimez-vous les uns les autres," et alors, aussi, nous ferons notre part pour faire regner la Paix sur terre aux hommes de bonne volonté.

† PAUL
Archevêque de Montréal

Mgr Bruchési ne pouvait ni mieux penser ni mieux parler.

Ses paroles, que semblent animer l'âme d'un Lacordaire, ou d'un Lavigerie, ont été accueillies avec une grande joie par tous les bons citoyens, amis de tolérance et de liberté, et qu'écœurent les hypocrisies, le fanatisme aveugle et les haines sectaires dont notre époque et notre pays sont affligés.

Qui nous dira pourquoi l'"Action Sociale", le "Devoir", la "Presse", la "Patrie", l'"Evènement" et d'autres journaux n'ont pas reproduit cette invitation à la tolérance et à la charité ?

Nous livrons le message de l'éminent archevêque de Montréal en méditation :

— Aux treize chevaliers du moyen âge qui ont tenté, dans leur ignorance et leur répugnant préjugé, de ruiner et de jeter sur le pavé un excellent fonctionnaire municipal, le Dr. Louis Laberge, justement à cause de ses opinions religieuses et de ses convictions;

— Aux journalistes de l'"Action Sociale" de la "Croix" et de la "Vérité" qui semblent avoir perdu la notion exacte de la charité;

— A tous ceux qui pratiquent la délation, le vol de grand chemin, la honteuse mouchardise sous le prétexte de défendre la religion que personne n'attaque ; qui ne connaissent plus le respect des consciences, ni la liberté des opinions et qui sont toujours prêts à assassiner les réputations pour mettre en relief leur vertu tapageuse, leur foi pharisaïque, et leur zèle souvent intéressé.

UN ANCIEN

DEUX ETEIGNOIRS

M. de la Bruère et M. Magnan

Une nouvelle reculade de Sir Lomer

Les dépêches de Québec annoncent que M. C. J. Magnan vient d'être nommé inspecteur général de l'instruction publique dans notre province.

Cette nomination équivaut à une nouvelle capitulation de la part de Sir Lomer Gouin.

Avec M. de la Bruère comme surintendant et M. Magnan comme inspecteur général, nous pouvons nous vanter d'avoir les deux pires éteignoirs à la tête de notre système d'éducation. M. Magnan, mais c'est lui qui écrit la brochure "Honneur à la province de Québec" pour crier au monde entier que nous étions à la tête des nations en matière d'instruction publique. C'est lui qui manipula les chiffres et les statistiques de façon à faire croire que pas une province de la Confédération ne faisait autant de sacrifices que Québec pour l'instruction de ses enfants.

Et pendant que la bonne presse et les gens à bons principes célébraient l'œuvre pseudo-patriotique de M. Magnan les institutrices continuaient à végéter à crever de misère avec leurs $8 et $10 par mois ; les maisons d'écoles étaient tenaient hors les lois de l'hygiène et ruinaient la santé de nos petits ; l'inspection restait nulle et tout notre système démodé et sans direction jetait inconsciemment chaque année dans la fournaise des générations des jeunes gens sans instruction, sans volonté, sans moyens de lutte, sans énergie, sans aspirations.

Croit-on, en vérité, que M. Magnan pourra et voudra aider à la cause de la réforme et du progrès scolaire, après avoir écrit un livre comme "Honneur à la province de Québec" ?

Il ne le voudra pas, il ne le pourra pas. Autrement, il démentirait lui-même chaque page de son livre.

C'est Sir Lomer Gouin, dans son profond dégoût d'un régime qui nous a mis et qui nous tient à la queue des peuples, qui réclamait hier la création d'un ministère de l'instruction publique l'uniformité des livres, la réforme scolaire dans toute sa plénitude, c'est Sir Lomer Gouin, dis-je, qui tient un de la Bruère et met un Magnan à la direction suprême de notre enseignement.

Quel défi à tout le passé de notre parti !

Pères de familles qui voulez de bonnes écoles et rêvez d'un avenir heureux et prospère pour vos enfants; braves ouvriers, qui peinez tant pour vos nombreuses familles et que l'on exploite odieusement au bénéfice de l'industrie du livre : libéraux, vieux libéraux, qui êtes restés fidèles à un idéal, qui pensiez que notre parti voulait le pouvoir pour lancer notre pays dans la voie du véritable progrès et qui mettiez toute votre âme et tout votre cœur à soutenir un programme et des idées ;

Etes-vous contents?

Etes-vous bien contents!

VINDICATOR

——)o(——

L'ELAN EST DONNE

Il faut à notre province la réforme dans toute sa plenitude

L'on aurait tort de se contenter de mots sonores et vides, de statistiques et de promesses

Nous sommes heureux de l'importance qu'a prise en ces dernières années la question de l'instruction publique dans notre province.

Pas un orateur n'ose prendre la parole aujourd'hui sans consacrer la moitié de son discours à la cause de l'école.

Dans les assemblées publiques, dans les clubs ouvriers, dans les journaux, au Parlement, il est toujours question de l'instruction publique.

L'élan est donné ; la réforme est dans les esprits, tout le monde veut la marche en avant.

A l'heure actuelle, ceux qui se sont dévoués depuis des années avec une inlassable énergie et une persévérance admirable à éveiller l'opinion publique, à stimuler les consciences, à rallier tous les esprits à la cause du progrès doivent sentir que leur œuvre a porté des fruits et que l'évolution est commencée.

Durant la campagne électorale du comté de Saint-Jean, la question de l'instruction publique s'est mise tout naturellement au premier plan.

Nous avons été inondés de statistiques par les orateurs et les journaux et Sir Lomer Gouin lui-même a consacré près de la moitié de son discours de Saint-Jean à cette question.

On aura, sans doute, voulu répondre à ceux qui réclament du gouvernement une politique scolaire plus pratique, plus vraie, plus courageuse, plus en harmonie avec nos besoins; à ceux qui ne se pâment pas devant les gros chiffres cités avec tant de complaisance par le premier ministre, à ceux qui croient bien servir la province de Québec en menant encore et toujours une campagne active en faveur de l'amélioration réelle de l'instruction publique.

Réponse insuffisante, cependant.

Nous sommes tout surpris du discours de Sir Lomer qui ne contient à propos d'instruction publique— pas une idée, pas un principe, qui n'annonce pas une réforme, pas une ligne de programme, rien, rien, que des statistiques, que des octrois, que des sommes d'argent.

Sir Lomer ne croit sûrement pas qu'il n'y a qu'à tirer l'échelle quand il a parlé de gros sous. Il ne peut penser que du jour où les crédits auront été, mettons, décuplés et qu'ils auront atteint dix fois son fameux million, la province de Québec aura un système d'inetruction parfait.

S'il en était autrement, il aurait de fausses conceptions! La plus grande partie des progrès à réaliser peut se faire sans qu'il soit question de gros sous: par exemple, la création d'un ministère de l'instruction publique, l'instruction obligatoire, l'uniformité des livres, l'amélioration du système d'inspection, l'obligation du brevet d'école normale pour les institutrices, l'abolition des certificats du Bureau Central des Examinateurs, l'application rigoureuse des lois d'hygiène pour protéger la santé de nos enfants et que d'autres mesures.

Les gros crédits peuvent améliorer beaucoup de choses, mais il n'en demeure pas moins vrai que le progrès réel est assez indépendant du million de M. Gouin et que à l'heure actuelle seules les réformes peuvent quelque chose.

Ce n'est pas le "Pays" cependant, nous tenons à le dire, qui cherchera noise au gouvernement Gouin sous prétexte de crédits trop élevés ; bien au contraire, nous savons gré à Sir Lomer d'augmenter ainsi le budget de l'éducation, et d'être entré dans des voies plus larges, mais nous trouvons ridicule cette politique qui se borne aux dollars et qui ne veut rien voir au-delà.

Après quatorze ans de pouvoir, où en sommes-nous? Les réformes préconisées et promises par le parti libéral, où sont-elles? Hélas! nous n'avons pas avancé, nous avons reculé. Le programme de l'hon. M. Marchand, dont les ministériels se sont tant réclamés, durant la dernière élection, comprenait la réforme de notre système d'instruction publique, exactement la même que le "Pays" réclame aujourd'hui.

Et Sir Lomer Gouin qui fut, dans le temps, l'un des principaux lieutenants de M. Marchand prêchait le même évangile et promettait au nom de notre parti "la réforme scolaire dans toute sa plénitude". Cinq ans se sont passés depuis que M. Gouin est premier ministre. L'ancien député de St-Jacques a-t-il oublié ses promesses d'autrefois, ses convictions de jadis? Je l'ignore, mais je sais qu'il a fait voter une loi pour en annuler une autre qui décrétait l'uniformité des livres dans une même municipalité; je sais aussi que depuis son arrivée au ministère, il n'est plus question de réformes, toute l'ambition du premier ministre se bornant à augmenter les crédits.

Et Sir Lomer chantant les louanges de son gouvernement ne trouve pas autre chose à dire que: "Nous avons doublé les crédits de l'inspection des écoles". Peut-être, mais l'inspection n'est pas mieux faite aujourd'hui "Nous avons huit écoles normales au lieu d'une," s'exclame le premier ministre. C'est vrai, mais à quoi servent-elles puisque le brevet d'école normale n'est pas obligatoire pour les institutrices et que le certificat du Bureau Central des Examinateurs suffit? "Nous avons doublé tous les crédits" ; oui, mais les réformes promises?

Pourtant Sir Lomer Gouin qui adore les questions d'argent ne dit jamais un mot des salaires du personnel enseignant. Il y a bien les primes, mais est-ce améliorer le sort de 6000 institutrices que de distribuer à sept ou huit cents d'entre elles de $10 à $20? Je veux bien croire que le gouvernement n'est pas seul responsable de l'humiliante situation de la Province de Québec, mais je dis qu'ils y peut quelque chose et que par sa négligence, il prolonge un état de chose et des conditions qui sont la honte de notre province.

Sir Lomer se devait à lui-même de parler d'autres choses que de l'augmentation des crédits, à Saint-Jean, car les libéraux de quelque indépendance l'accusent d'avoir trahi sa parole et d'avoir reculé, notamment sur la question de l'uniformité des livres.

Pourquoi n'a-t-il pas donné à Saint Jean les raisons qui l'avaient poussé à abandonner le programme de l'hon. F. G. Marchand? Il a préféré la sempiternelle chanson des crédits doublés comme si c'était une réponse victorieuse à toutes les objections. Mais quand on doublerait le salaire de M. Boucher de la Bruère en ferait-on un homme compétent?

Cette façon de voir les choses ne peut que nous éclairer sur l'état d'âme de Sir Lomer et du cabinet actuel qui se pâment devant les grosses choses, les grosses sommes, les grosses prisons, les gros monuments et les gros palais de justice.

Quel est donc cet Américain qui disait: "We dont' make great things, we make big things".

M. Gouin doit le connaitre.

Jean BRISSON

LES INGENUES

Je voudrais avoir le sourire moqueur et toute la grâce spirituelle d'Yvette Guilbert pour chanter :

"Elles sont tellement ingénues".

Pas "les demoiselles de pensionnat" par exemple, mais celles qui en sont sorties, qui vont au bal, au spectacle, jouent au "bridge" et promènent dans le monde leur ingénuité et leur naïveté. Car, il faut les voir ces jolies pimbêches, les yeux candides et la bouche en cœur, écouter les compliments louches et fadasses de freluquets parfumés et les provoquer s'ils ne viennent pas. Il faut les entendre dans les petits comités déchirer les réputations et raconter des histoires à faire rougir les femmes mariées. Et ce serait amusant de les suivre ces ingénues "modern style" lorsqu'elles vont prendre le thé à cinq heures, ou sabler le champagne après le théâtre, dans les garçonnières fleuries de messieurs compromettants.

Et après ça, si par hasard, elles apprennent l'aventure triste d'une malheureuse qui a été compromise, parcequ'elle a cru dans un amour aveugle, elle a passé par-dessus toutes les conventions et tous les préjugés, elles n'ont pas de mots assez cinglants pour lui jeter la pierre ; et si vous leur parliez de tendre la main à de pauvres filles, roulées dans la boue, parcequ'elles ne furent jamais protégées et n'eurent pas de foyer, elles refuseraient avec un sourire de mépris, et elles se croiraient souillées si ces pécheresses osaient lever les yeux vers elles pour implorer le regard de bonté qui pardonne et réconforte.

"Elles sont tellement ingénues".

Et ces gentes demoiselles qui n'ignorent rien et veulent tout savoir, ont des hardiesses de langage et d'attitudes dignes de "professionnelles". Elles ne sont jamais assez décolletées et assez moulées dans leurs "entraves". (Vous pensez si elles remercient le ciel que ce soit la mode). Durant la belle saison, après des valses enfiévrées dans les salles de club, elles vont dans les canots ou les hamacs, très tard, dans l'ensorcellement des nuits d'été, écouter le chant des vagues en même temps que les déclarations passionnées de beaux oiseaux (j'aime mieux oiseaux que serins, c'est plus poli) qui veulent faire une nouvelle conquête, ou comme le disait un Don Juan à la mode : "Mettre une fleur de plus à sa boutonnière". Si elles savaient, les pauvres, les mots appréciateurs, qu'ont entre eux, pour leur beauté ou leur fraicheur, tous ces blasés, elles rougiraient jusqu'au fond de l'âme, et celles, qui, bien que légères, ont encore un peu d'orgueil et de dignité, pleureraient des larmes de sang.

La race des petites oies blanches est en train de disparaitre. Il peut difficilement en être autrement dans ce siècle où les jeunes filles ont toutes les libertés. Je ne veux pas entamer aujourd'hui de discussion sur les mérites de l'éducation française ou de l'éducation américaine à ce sujet. Je n'en aurais probablement pas la compétence voulue, et je laisse à d'autres plus experts en la matière, le soin de juger. Mais entre les "ingénues" dont je parle et que je n'invente pas, car elles existent, et plus nombreuses qu'on ne le croit, et les vraies jeunes filles, celles à qui des mamans intelligentes ont montré la vie telle qu'elle est avec ses laideurs et ses espoirs, qui leur ont inculqué le sentiment de leur dignité personnelle, il y a la différence du jour et de la nuit. Autant la vraie jeune fille, dans son rôle de bonté et de grâce, est idéalement délicieuse, autant la marionnette savante des hamacs et des "hops" est détestable et peu rassurante pour les épouseurs fuelle avait de la cervelle et un peu de cœur, et que ses rêves pourraient aller plus loin qu'un chapeau nouveau ou une blouse importée, il y aurait peut-être moyen d'en faire quelque chose, mais c'est vide, vide comme les têtes de poupée en porcelaine qui sont aux étalages de Noël et du Jour de l'An.

Lorsqu'elle sera mariée, car elle se mariera, c'est sûr (il y a toujours des messieurs à l'affut d'une dot ou d'une situation, et il est des papas dont l'influence n'est pas à dédaigner) la naïve ingénue sera fort étonnée d'apprendre un jour que son mari la trompe, et elle lui fera une scène atroce si elle le surprend en train d'embrasser une accorte soubrette. Si cette dernière n'est pas renvoyée avec force injures, elle pourra se vanter d'être née sous une bonne étoile. "Y penses-tu, ma chère" racontera la petite madame offensée, à sa meilleure amie. Je les ai surpris dans ma propre maison, c'est dégoûtant. Ce que je vais lui donner son congé, à cette drôlesse".

Mais, que voulez-vous :

"Elles sont tellement ingénues"!

Andrée Chandel

——)o(——

LES TAXES MUNICIPALES

Il ne faut pas accabler la propriété foncière

La ville de Montréal a un revenu annuel de sept millions, dont $4,296,000 résultant de la taxe foncière.

C'est-à-dire que les propriétaires fonciers fournissent à la caisse municipale 61 pour cent de sa recette.

Or, il est fortement question à l'hôtel de ville d'augmenter ce fardeau déjà lourd qu'ont à porter les propriétaires.

Comment expliquer que l'on s'acharne à ne taxer que la propriété foncière et que personne ne songe à frapper d'impôts les valeurs mobilières?

La "Patrie" croit comme nous qu'il serait injuste, arbitraire et impolitique de surtaxer la propriété, c'est-à-dire d'augmenter la taxe actuelle.

Un grand propriétaire supporterait en maugréant cette augmentation, mais n'en serait que très peu gêné. Il en serait tout autrement du petit propriétaire qui habite sa propre maison ou vit très modestement des revenus de son bien foncier.

Et ils sont nombreux ces petits propriétaires; ils le sont d'autant plus que l'accès à la propriété est presque le seul placement que l'ouvrier peut faire de ses économies ; autant pour ces contribuables taxer les dépôts des caisses d'épargne.

Quand une matière taxable, ajoute la "Patrie", contribue pour 61 p. c. du redenu total d'un budget elle a fourni plus que sa quote-part, et les autorités chargées de présider au gouvernement d'une ville devraient chercher d'autres sources de revenu.

Quelle raison peut-on invoquer pour ne pas obliger les valeurs mobilières à contribuer une part raisonnable au trésor municipal!

——)o(——

Le front faut

Avec M. Hormisdas Laporte, docteur en droit, à Montréal, et M. Camille Pouliot, docteur en droit, à Québec, le Canada peut marcher le front haut vers ses grandes destinées.

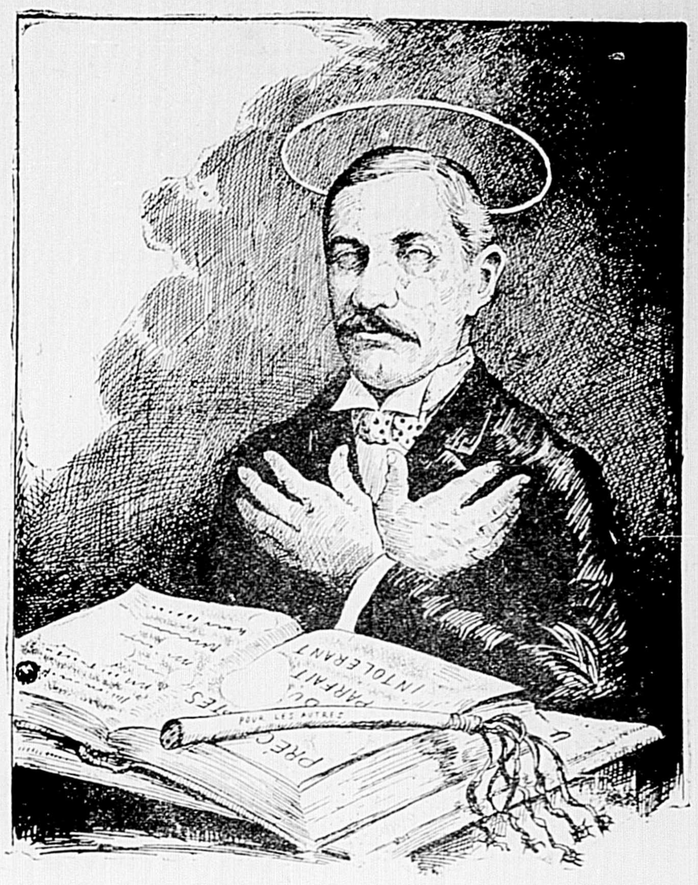

L'échevin J. U. Emard à ses heures de méditation.

"In medio stat virtus"

La famille Roberts dans le sentier de la guerre

Vertu outrancière et austérité tapageuse

M. Roberts, de la Dominion Alliance, a entrepris de moraliser les hommes.

Madame Roberts, enthousiasmée par le zèle évangélique de son mari, veut moraliser les femmes.

L'un et l'autre rêvent de transformer Montréal en un paradis terrestre. S'ils peuvent manœuvrer à l'aise, le péché, le hideux péché sera à jamais banni de nos rives.

Le rêve de M. Roberts, c'est qu'il n'y ait plus dans notre ville ni buvettes, ni hôtels, ni ivrognerie. Tout le monde boirait de l'eau, de la petite bière ou du ginger ale. Seulement, pareil système n'a réussi dans aucune ville au monde, pas même à Toronto.

Madame Roberts, de son côté, s'attaque à la prostitution avec la plus belle énergie et veut supprimer un mal social qu'aucune puissance humaine n'a jamais pu même réprimer.

Elle est peut-être bien intentionnée, mais ses moyens de combat, son plan d'action sont à la fois ridicules et détestables.

Madame Roberts voudrait faire publier les noms et les portraits de toutes les personnes qui seraient pincées dans les maisons borgnes.

Dans un accès de vertu outrancière et d'austérité tapageuse, elle s'attaque au recorder Dupuis à qui elle reproche d'avoir voulu instituer ici le régime d'isolement qui a reçu la consécration publique des citoyens de Winnipeg, dans les récentes élections municipales.

Le régime rationnel que préconisait courageusement M. Dupuis est bien supérieur à la sotte utopie de Madame Roberts.

En vérité, il entre trop d'hypocrisie dans la lutte que l'on fait aux abus dans notre ville.

Les Roberts croient ou font mine de croire que la perfection est de ce monde ; ils sont dans l'erreur.

Une réglementation sage, réfléchie, stricte vaut mieux que tous ces projets hypocrites ou saugrenus à l'aide desquels la morale n'a jamais fait un pas en avant.

Montréal est un théâtre trop modeste pour un couple d'apôtres comme M. et Madame Roberts. Que ne vont-ils exercer leur apostolat à New-York, à Chicago, à Londres, à Liverpool, où même à Toronto ?

L'affaire des rideaux

Qui a dépouillé le pavillon canadien à Paris

Où sont nos meubles et nos tapis—Une dépense de $30.000

Où est allée la paire de rideaux de 26,000 francs que tout le monde a remarqués dans les salons du pavillon canadien à Paris, lors de la dernière exposition.

Ou sont allés les tapis et les meubles de luxe que tant de gens ont dû admirer ?

Feu l'hon. M. Tarte dépensa une trentaine de mille dollars, nous assure-t-on pour installer de magnifiques salles de réception dans ce pavillon.

Qui a hérité des rideaux, des tapis et des meubles! Il paraît que les uns et les autres ornent la maison de quelque honnête homme à Montréal. Une question se présente à notre esprit. Celui ou ceux qui se sont partagé les dépouilles du pavillon canadien ont-ils payé une indemnité au gouvernement d'Ottawa? Ont-ils payé des droits sur ces articles de luxe?

Il y a là une affaire sur laquelle il conviendrait de jeter un peu de lumière.

Une petite enquête apporterait sûrement des révélations très piquantes.

Nous savons que ce n'est pas feu M. Tarte qui a fait main basse sur l'ameublement, les tapis et les rideaux du pavillon canadien.

Mais, ce que nous aimerions savoir et ce que les contribuables devraient savoir, c'est le nom de celui ou de ceux qui se sont emparés de ces divers articles payés à prix d'or par le gouvernement du Canada.

——)o(——

NOUVELLE ANNEXE

Le Queen's sera de nouveau agrandi

La semaine prochaine on commencera les travaux de construction d'une nouvelle annexe à l'hôtel Queen, rue Saint-Jacques. M. Saxe & Archibald en sont les architectes, et M. Peter Lyall a obtenu le contrat de la construction.

L'an dernier le Queen's s'agrandissait considérablement sur la rue Windsor, et aujourd'hui un surcroit de demandes rend nécessaire un nouvel agrandissement qui coûtera $100.000.

Cette annexe entourera l'ancien hôtel, de sorte que la bâtisse sera complète et formera un tout imposant.

Il y aura soixante-quinze chambres de plus, dont cinquante auront bain, et seront prêtes le 1er juillet 1911.

La Compagnie Dominion Bridge fournit le métal de la charpente.

Toute la bâtisse sera à l'épreuve du feu.

I in.

Articles d'Hotels, Célèbre vaisselle de Ridgway, Coutellerie Rodgers, Verres pour restaurants.

Salle à Manger

20% d'escompte durant Janvier

Deux magasins

Nous vendons en gros et en détail.
Voyez nos services à diner, de....
$3.95 a $100.00
pour 12 personnes.

327, Boulevard St-Laurent, Près Sainte-Catherine
533, rue Ste-Catherine Est, Près de la rue Amherst.

Simple Rapprochement

Dédié à l'abbé Perrier,

On sait qu'on a souvent trouvé que M. d'Annunzio lisait de fort près les auteurs français. En voici une nouvelle preuve qui nous est fournie par un de nos lecteurs et qui ne manque pas de piquant :

Les mâles allaient à pas tranquilles, tout le corps en avant à chaque mouvement de leurs longues jambes, torses déformés par les rudes travaux, par la pesée de la charrue qui fait en même temps monter l'épaule gauche et dévier la taille, par le fauchage des blés qui fait écarter les genoux pour prendre un aplomb solide, par toutes les besognes lentes et pénibles de la campagne.

Conte de Maupassant : "La Ficelle".

Il portait en avant tout son corps soutenu par deux jambes arquées. Il avait les membres déformés par les rudes besognes, par le labeur de la charrue qui fait saillir l'épaule droite et tord le buste, par le labeur du fauchage qui force à écarter les genoux, par le labeur de l'épamprage qui plie la personne en deux, par tous les labeurs lents et patients de l'agriculture.

"Le Triomphe de la Mort," par Gabriel d'Annunzio, traduction Hérelle, Calman-Lévy.

La mortalité infantile

Le poison des calmants—L'ecremage du lait

Tous ceux qui s'intéressent à la mortalité infantile liront avec profit les lignes suivantes :

Au mois de mai dernier, nous avons dit que la France en est à un déficit annuel de 450,000 naissances, et qu'avant de promulguer des lois qui obligeront des Français à naitre, peut-être faudrait-il d'abord empêcher ceux qui sont nés de mourir.

Chaque année il disparait en France 110,000 enfants de un jour à un an. Il suffirait d'élever à une température de 80 degrés le lait que l'on vend dans les conditions industrielles pour arracher aux fossoyeurs 40,000 de ces petites victimes, soit la population d'une ville de l'importance de Caen, de Périgueux ou de Poitiers.

Or cette belle loi Ruau, si salutaire dans ses effets, a néanmoins besoin d'être complétée. Elle n'a pas seulement laissé une fissure par laquelle la tuberculose se glisse : elle en a une autre par où le poison s'infiltre.

Non plus, cette fois une intoxication accidentelle, où le collaborateur est un excellent agent anonyme, extérieur, masqué ; mais un empoisonnement volontaire, traditionnel, une façon de meurtre rituel.

La loi des fraudes punit le mouillage.

L'écrémage du lait subsiste. L'écrémage est un péché véniel. L'écrémage avoué est permis. On écrème donc à peu près partout le lait que l'on donne aux nourrissons. Avec ceci, on fera de l'or : avec ce qui reste si cela se peut, de la vie.

Malheureusement, pour faire de la vie avec du lait, il faut lui laisser sa valeur d'aliment complet. Observez un jeune poulain de pur sang. Entre le matin de sa naissance et la journée où, à Longchamp, il gagnera le Grand-Prix, trois années seulement s'écoulent. Trois années suffisent pour mettre au point ce squelette, ces muscles, cette puissance, nerveuse, disciplinée par l'entrainement. Que serait-il advenu de ce brillant sujet si avant de le laisser boire, on avait écrémé le lait de sa mère ?

En écrémant le lait, on emporte la matière grasse phosphorée qui fait le squelette. Les Japonais ont découvert des procédés pour atrophier l'arbre, pour la rabougrir à des tailles naines : ils l'obligent à croitre dans l'insuffisance de nourriture.

En France, des provinces entières, des catégories sociales appliquent ce régime au petit de l'homme.

Ce petit de l'homme ne se résigne pas à cette tricherie. Il porte en lui la volonté décidée de vivre. Le lait écrémé qu'on lui donne ne le nourrit pas? Il en redemande. Il crie pour en avoir. Alors, pour le faire taire on lui remet aux lèvres un biberon du même lait châtré. Non seulement la quantité ne supplée pas ici à la qualité, mais elle ajoute, à l'inanition un mal positif, la dilatation de l'estomac de l'intestin, ou des deux.

Aux tiraillements de l'appétit mal satisfait s'ajoutent maintenant les douleurs gastro-intestinales.

Le nourrisson n'appelle plus seulement parce qu'il a faim ; il crie, de façon continue, parce qu'il souffre.

Il faut qu'il se taise. C'est ici que le poison entre en scène.

Dans un grand nombre de départements industriels,, où la mère a définitivement quittée la maison pour l'usine fonctionnent des garderies privées.

C'est, dans le Nord, une habitude universelle.

Chaque matin, un certain nombre de nourrissons sont portés par leurs mères chez quelque bonne femme qui se fait une spécialité de cet élevage.

Bien entendu, elle donne aux petits du lait écrémé—il n'y en a pas d'autre—elle se plaint de leur voracité ; elle s'irrite du concert de leurs gémissements. Cela lui assourdit les oreilles! Et puis cela ne vaut rien aux enfants de crier...

Heureusement, par héritage, elle détient une recette magique qui, d'un coup, remédie à tous ces incovénients Cela s'appelle le "dormant".

C'est, sur son poêle, une petite casserole d'eau chantante, dans laquelle mijotent des têtes de pavot, de ces bons pavots français, pavots œillette, qui sont les plus riches du monde en morphine.

Entend-on s'élever la voix du braillard, qui, son biberon fini, devrait, en bonne logique, s'étendre dans son berceau, fermer les yeux, serrer les poings et se taire, la commère se lève; elle prend une cuiller, la remplit avec le bon "dormant".

Elle verse ce liquide dans la petite bouche qui se tord. L'effet attendu ne tarde pas à suivre. L'enfant s'endort. Sa faim est réduite au silence. L'inflammation, qui se répandait en diarrhée, est bouclée dans son petit ventre. Le loup est enfermé dans la bergerie. L'enfant dort...

A un autre maintenant, Au voisin. A tous.

A mesure que la journée s'avance et que la patience de la commère s'use, le "dormant" opère de façon de plus en plus miraculeuse. Est-ce la nuit qui vient qui lui confère des vertus plus efficaces? Non pas.

Dans la casserole où elles ont mijoté toute la journée, les têtes de pavot ont concentré leur pouvoir.

La cuiller verse maintenant du triple extrait de sommeil et de silence. Les mères lasses de leur journée de travail, désireuses de n'avoir pas leurs nuits troublées par des vagissements, peuvent venir rechercher leurs enfants. La bonne femme, qui leur met dans les bras un petit paquet immobile et muet, peut leur promettre d'un air entendu :

Il a son compte. Il va bien dormir.

Ils dorment en effet, ces inassouvis, d'un sommeil tous les jours plus long plus profond, plus muet, et qui, sans secousse, du berceau où parfois ils gémissaient encore sur l'oreiller, les fait glisser à cet autre berceau bordé de terre où ils dormiront pour toujours.......

... F. BORDAS.
Professeur au Collège de France.
Paris, 25 décembre.

LE SOMMEIL ELECTRIQUE

Nou verrons peut-être bientot la chirurgie renouveler ses procédés

Lorsque pour la première fois le professeur Stéphane Leduc, de Nantes, démontra les propriétés anesthésiques des courants électriques, on ne voulut point croire qu'un jour sa découverte pourrait avoir une application pratique.

L'électricité cependant est en train de remplacer le chloroforme et les autres anesthésiants employés actuellement en chirurgie.

Dans une expérience mémorable, et non sans quelque héroïsme, le professeur Leduc se coucha sur une table, se fit appliquer deux électrodes à la tête et aux pieds et un de ses élèves laissa lentement passer le courant électrique à travers l'organisme du savant nantais.

Peu à peu son corps s'insensibilisa presque complètement.

La première expérience de "sommeil électrique" n'eut pas de lendemain.

Une des élèves du maître, Mlle Robinovitch, de New-York, a repris cependant ces recherches et a réussi à appliquer pour la première fois cette méthode à la pratique médicale.

Un jeune Autrichien de vingt-trois ans, entré à l'hôpital Saint-François, à New-York, souffrait d'engelures aux pieds, compliquées de gangrène.

Les médecins décidèrent l'amputation de quatre doigts, dont deux orteils. Mlle Robinovitch proposa de l'insensibiliser électriquement, ce qui fut accepté.

Les électrodes furent placées d'abord sur la jambe droite, qui s'insensibilisa aussitôt. Après l'amputation de l'orteil droit, on transféra les électrodes au pied gauche et on amputa trois autres doigts.

Pendant toute l'opération, qui dura quarante-cinq minutes, le malade ne ressentit aucune douleur et plaisanta même avec Melle Robinovitch et les chirurgiens qui l'entouraient.

De cet exemple—unique, il est vrai—il semble résulter que la chirurgie pourra dans un avenir prochain, se transformer encore une fois...

——)o(——

A LA SORBONNE

Les poètes étrangers de langue française

L'autre jour, a eu lieu, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, à Paris, la matinée organisée par l'Alliance Française en honneur des poètes étrangers de langue française.

M. Jean Richepin, de l'Académie française, présidait.

M, Georges Sylvain, ministre plénipotentiaire d'Haïti, a parlé d'Haïti et de ses poètes..

M. Vilkin, bibliothécaire des arts et sciences en Belgique, a parlé de la renaissance poétique-belge.

M. Cormut a parlé de la poésie flamande contemporaine ; M. Salone, des poètes français au Canada.

M. Richepin a prononcé ensuite une allocutions très apllaudie.

——)o(——

LA SANTE POUR TOUS

Nous accusons réception d'un exemplaire de la "Santé pour tous", publié par M. F. Wolff, 483 Lagauchetière Est.

——)o(——

THEATRE NATIONAL

La direction du National nous fera goûter la semaine prochaine l'oeuvre sublime de Zaul Bourget intitulée : l'"Emigré". Cette pièce d'une grande intensité dramatique a obtenu un très grand succès lors de sa création à Paris eo 1908. Tous les journaux sans exception ont fait l'éloge de la pièce de Bourget

D'avance nous pouvons prédire que l'"Emigré" obtiendra à Montréal un non moindre succès, car la distribution de la pièce a été judicieusement faite et les artistes suivants se feront applaudir dans les principaux rôles : Mesdames Vhéry, Devoyod, DeLuys. Messieurs Lombard, Scheler, Filion, Cosset, Hamel, Valhubert, Godeau, Guiraud, Malles, etc.

M. Dhavrol a réellement eu la main heureuse en choisissant cette pièce que tout le monde désirait entendre depuis si longtemps.

——)o(——

UN TROU, UNE CHEVILLE

L'on réclame, en certains quartiers, l'imposition d'un impôt spécial pour des fins de charité.

Le Bureau des Commissaires répond que les exemptions de taxes dont jouissent les églises, les presbytères, les écoles, les hopitaux, etc., représentent une contribution annuelle de plus d'un demi million.

Un trou, une cheville, dirait Baptiste.

——)o(——

UN MEURTRE LEGAL

Le Japon est en train de se rendre tristement célèbre en faisant juger à huis-clos et sans défense le Docteur Kotoku et 25 de ses compagnons par que ceux-ci ne prêchent pas les doctrines acceptées par la majorité aplatie au pied du Mikado? Ces défenseurs des idées modernes vont suivre le chemin qu'ont dû parcourir bien des penseurs.

Aussi à l'heure actuelle dans tous les pays civilisés qui ne courbent pas la tête devant un despote, on organise des meetings de protestation pour faire entendre au vainqueur de l'ours du Nord que les peuples délivrés de leurs chaines se révoltent contre les ennemis de la liberté.

C'est pourquoi, nous convoquons à une assemblée qui sera tenue, dimanche le 8 janvier 1910, tous les hommes libres (dignes de ce nom).

Ce meeting aura lieu au Temple du Travail, rue St-Dominique à 3 heures sous les auspices de tous les groupes de progrès social à Montréal.

Des discours seront prononcés dans toutes les langues.

Pour le comité.
52-1 ins. A. MAILLARD

AVIS DE FAILLITE

In Re :
THE MODERN BLOUSE MANUFACTURING CO'Y LTD
Montréal.

Vente par encan public, mercredi, le 18 janvier 1911, à 11 heures a. m. chez MM. Marcotte Frères encanteurs No. 69 rue Saint-Jacques

Jugements et Billets d'après liste	$4464.96
Comptes courants	129.93
	$4594.89

Ce montant comprend des billets qui nous ont été remis par la banque des Marchands du Canada.

Conditions : Argent comptant.

Pour autres informations, s'adresser aux curateurs soussignés.

P. J. CHARTRAND,
PAUL L. TURGEON,
Curateurs.
Bureau : 55 rue St-François-Xavier. Montréal.

——)o(——

AVIS DE FAILLITE

In re
E. HOULE & CIE
St-Ours, Q.

Vente par encan public chez, Marcotte Frère, encanteurs au No. 69 rue Saint-Jacques, mercredi le 11 janvier 1811 à 11 heures a. m.

Lot No. 1. Tweed & mercerie	520.06
Chapellerie	40.40
Garnitures de magasin	46.50
	666.96
Lot No. 2. Dettes de livres d'après liste	118.05

Conditions comptant, le stock sera visible le 10 janvier 1911.

Pour autres informations s'adresser aux soussignés.

CHARTRAND & TURGEON.
Cessionnaires,
55 rue St-François-Xavier, Montréal

——)o(——

Province de Québec.
District de Montréal.
DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL.
No. 17730

John Morell MacKenzie Duff, des Cité et District de Montréal, comptable Demandeur

vs

Mary Elizabeth Hall, de la ville de Newport, dans l'Etat du Rhode-Island, un des Etats Unis d'Amérique, fille majeure et usant de ses droits. Défenderesse.

Il est ordonné à la Défenderesse de comparaitre dans le mois.

Par Ordre,
S. E. MEUNIER.
Député Greffier de la dite Cour.
Montréal, 4 octobre 1910. 2ins.

Joseph Fortier
Enrigistré
Fabricant-Papetier Négociant et fournisseur de bureau
Atelier de Reliure, Typographie, Gaufrage et Relief.
Magasin de Papeterie Mercantile, Exportation, Fabrication, Importation.
210 NOTRE-DAME OUEST. Coin St-Pierre

Quebec, Montreal & Southern Ry.
Des trains partant de la gare Bonaventure pour Varennes, Verchères, Contrecœur, St-Roch, Sorel, Yamaska, St-François du Lac, Pierreville, Labaie, Nicolet, St-Grégoire, Bécancour, Gentilly, Becquets, Fortierville, comme suit : 7.45 a.m. et 4.50 p.m.
Le dimanche pour Nicolet et les stations intermédiaires à 8.00 a.m. Prix réduits bons pour partir le samedi et le dimanche, pour revenir le lundi, jusqu'au premier octobre
Napierville Jct. Railway
Un train part de la gare Windsor tous les jours sauf le dimanche à 4.30 p.m., pour St-Edouard, Napierville, Lacolle et Rouses Point.
Billets en vente aux guichets des billets du Grand Tronc pour les endroits dont les trains partent à la gare Bonaventure et aux guichets du C P. R., pour Napierville Jct. Ry.
D. I. ROBERTS,
Gérant général,
Montréal.

——)o(——

CAUSE ET EFFET
Il y a toujours une cause, laquelle produit son effet en toutes choses, soit en affaires, ou autrement. La cause de cette annonce est de vous intéresser aux parts de la Automatic Electric Torch & Signal Co., que j'ai maintenant en vente dont je vous ai parlé si souvent et que vous connaissez aussi bien que moi-même. Dans le cas contraire vous devriez vous renseigner immédiatement, soit en venant ou en écrivant pour avoir des renseignements, et cela aura pour effet que vous deviendrez immédiatement un actionnaire à cause de ses sources considérables de revenus.

ETONNEMENT
Toute personnes qui voit fonctionner la Automatic Electric Torch & Signal Coy., est étonnée de constater la simplicité de ses mouvements absolument et automatiquement corrects, ce qui donne à ces appareils une impossibililé physique de se déranger : les gens sont en outre, plus étonnés d'apprendre les profits immense que cette compagnie peut rapporter aux actionnaires. Une visite immédiate vous convaincra que vous ne devriez pas laissez passer un autre jour sans vous procurer des renseignements complets, de sorte que vous puissiez devenir actionnaires de cette merveilleuse entreprise, rapportant de l'argent.

DES MILLIERS
Des milliers de personnes perddnt leur occasion de devenir riches et renommées en n'essayant pas de se renseigner sur ce qui se passe dans le monde qui les entoure. Elles manquent ainsi la chance d'améliorer leur condition en dépensant partie de leur temps à examiner les bonnes occasions offertes qui, en ne dépensant qu'une petite partie de leur capital, les mettraient dans une position financière plus élevée. Telle occasion se présente en achetant les parts de l'Automatic Electric Torch & Signal Coy., si on le fait immédiatement. Venez ou écrivez pour plus amples renseignements à

RENE BISSONNETTE Chambre 24
Edifice de la Banque Ottawa
Courtier de Commissions
224, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, QUE.

COMPLETS pour HOMMES
Nos complets pour HOMMES sont un excellent ensemble de style et de qualite.
Nous invitons quiconque désire payer $34.00 ou plus pour un complet, à venir comparer les valeurs que nous offrons.
Wm. St. Pierre
Uptown 1495. 41, AVENUE UNION

Les Hommes d'affaires ne doivent pas oublier que
The Dominion Light, Heat & Power Company
offre l'électricité pour l'éclairage et le pouvoir à meilleur marché que toute autre Compagnie.
En operation depuis le 1er Mai
TERMES SPECIAUX aux MAISONS D'AFFAIRES
Ecrivez ou téléphonez à nos bureaux et nous vous enverrons notre représentant qui vous donnera toutes les explications nécessaires.
Bureau Chef : 282, Ste-Catherine Ouest
Coin Sainte-Catherine et Saint-Alexandre
Telephone Up 6110 *L. G. READ, Gerant.*

VENTE d'Immeubles PAR ENCAN
Lundi, le 9 Janvier courant
A 10 Heures a.m.
Dans nos Salles, 56, rue St-Jacques
NO. 94, rue STE-FAMILLE.—Cette magnifique maison de style gothique, à soubassement anglais, actuellement habitée par M. le recorder Weir et qui fut construite à grand frais par Sir George Drummond pour le Révërend Principal Lobley.
Les plans furent préparés par feu M. A. H. Steele, un architecte de grand talent. Cette maison est en parfait ordre, contient 14 chambres pourvues de tout le confort moderne : plomberie découverte, foyers, planchers en bois dur, éclairage électrique, etc. Terrain: 26 x 90 jusqu'à la ruelle, maison : 26 x 45 avec une extension de 15 x 25.
On peut visiter entre 2 et 5 hrs P. M. chaque après-midi. C'est une occasion unique pour celui qui désire une résidence confortable, ayant du style et sise dans une localité avantageuse. Possession le 1er mai prochain.
NO. 445 CLAREMONT AVENUE (Westmount) immédiatement au-dessus de la rue Sherbrooke. La dernière de ces résidences à 9 pièces, bien situées, pourvues de toutes les commodités : fournaise à eau chaude, électricité et gaz, cave cimentée, finie en briques pressées. Terrain, 21 x 80 ; maison 21 x 40. Conditions : $1000 comptant et la balance $200 par six mois. Comme un loyer et louée actuellement à $32 par mois. Possession le 1er mai prochain
NO. 265 AVENUE LAVAL.—Un cottage en briques solides, un étage et soubassement, toit français. Toutes les améliorations modernes, en parfait état.. Lot : 20 x 75 jusqu'à la ruelle. Cottage : 20 x 36. Cette propriété est bien construite, à proximité de l'église de Saint-Louis de France et ferait un magnifique chez-soi pour une petite famille. Conditions : un tiers comptant ; balance à long terme.
NOS. 1573, 1575, 1577 ESPLANADE AVENUE.—Edifice à trois étages, en brique pressée, contenant trois flats de sept pièces chacun. Le tout en parfait ordre et rapportant un loyer de $648 par année. Un placement substantiel et d'un rare avantage. Conditions de paiement facile. Lots 25 x 100 : maison : 25 x 50, avec extension de 15 x 25.
PARENT FRERES
Tel. Main 3140 Agents et Encanteurs d'Immeubles
N.B. Tous les proprietaires qui desirent offrir leurs proprietes en vente a l'encan peuvent le faire sans frais, excepte naturellement si la vente a lieu ; dans ce cas, l'on n'a qu'a payer la commission d'usage a la signature de l'acte de vente.

Amusements
Seances Speciales de Patinage a Roulettes au
FORUM
Dimanche et lundi, apres-midi et soir.
Programme musical spécial, tous les dimanches après-midi et soir.

Theatre National
Coin Beaudry et Ste-Catnerine Est
GEO. GAUVREAU, Dir.-Prop.
Le seul théâtre français à Montréal
La meilleure troupe du continent
SEMAINE DU 2 JAN. 1911
"L'Emigré"
Pièce dramatique en 4 actes, par PAUL BOURGET

Orpheum
SEMAINE PROCHAINE
2.05 hrs. et 8.05 hrs. p.m.
"A BROKEN IDOL". Orchestre
Valerie Bergere & Co.
dans la plus grande des esquisses dramatiques "Judgment".
8—autres gros numéros—8.
Orphéumscope—Dernières vues animées.
Prix.: 15 à 25c Matinée tous les jours; 15 à 25c Mat. du Samedi; 15 à 75c. chaque soir. Loges, $1.00 Up. 74—Téléphones Up. 5948.

PRINCESS
Semaiee du 9 Janv.
LEW FIELDS PRESENTS
Marie Dressler
dans la "TILLIE'S NIGHTMARE"
La meilleure domédie jamais vue.
Matinées : Mercredi et Samedi, Prix 25c. à $1.50.—Soirs, 50c. à $2.00

Parc Sohmer
Ouvert tous les
Dimanches
3. P M. et 8 P. M.
Admission 10 cts

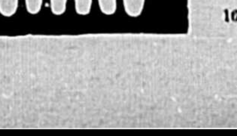
Nos dents sont très belles, naturelles, garanties.
INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
Incorporée
162 rue St-Denis, Montréal

Coffre-fort "Meilink"

Toutes dimensions
Coffre-fort avec tiroirs pour Collectionneur
Demandez Catalogue
Ludger Gravel
26, Place Jacques-Cartier. Montréal.

I. L. LAFLEUR
LIMITEE
IMPORTATEURS DE
Quincalleries, Peintures, Verreries, Vernis, etc. Aussi Chaloupes et Yachts à Gazoline, Moteurs à Gazoline VIM
Bateaux en acier "MULLIN"
882-366 Notre-Dame O.
43 à 57 rue Dupré
Montreal

DENTISTE
Dr J. E. BOIVIN
A transporte ses bureaux 101 St-Denis
Tel. Est 2418

BONNE DIGESTION
voilà ce qui est réservé aux personnes qui boivent
L'EAU "RIGA"
Hautement recommandéepar les médecins.

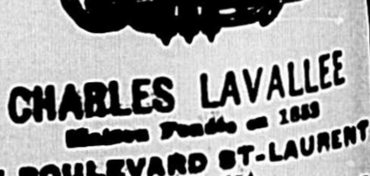
CHARLES LAVALLEE
Maison Fondée en 1869
35 BOULEVARD ST-LAURENT
TEL. MAIN 554
INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET MUSIQUE EN FEUILLE

Cités-Jardins en Angleterre

Les mêmes causes produisant des effets identiques, il est naturel que les maux inhérents au développement des villes d'industrie aient fait concevoir simultanément en divers points le remède à y porter. Sans parler des études publiées en France, deux livres ont préconisé presque en même temps les cités-jardins, l'un en Allemagne, "La Cité de l'Avenir", de Th. Fritsch, paru en 1896, et, deux ans plus tard, en Angleterre, celui d'Ebenezer Haward, "Demain." Ils mettaient au point les idées de divers précurseurs.

Le livre de Howard trouva le meilleur accueil dans la presse et l'industrie anglaises, si bien que, dès 1899, la "Garden City Association" était créée, groupant fabricants, architectes, financiers et hommes politiques de toute nuance. Elle n'a cessé de se développer et publie une revue, "Garden Cities and Town Planning". Son programme précise nettement son but : remédier à la pléthore des villes et à la dépopulation des campagnes.

Elle se propose : 1o de fonder à la campagne de nouvelles cités, telles que Letchworth, offrant des habitations saines et entourées à perpétuité de parcs et de terres arables ; 2o. d'alléger les difficultés de logement dans les villes au moyen de "faubourgs-jardins" du type de Hampstead ; 3o. de créer pour les ouvriers, à proximité des usines, des "villages-jardins", dont Port Sunlight et Bournville offrent le modèle séduisant ; 4o. d'acquérir des surfaces libres en vue d'y établir des cités-jardins ; 5o. de faciliter l'exode des fabriques hors des villes surpeuplées ; 6o. de permettre l'acquisition de petites propriétés dans le voisinage des villes.

On le voit, la propagande était fondée de prime abord sur des succès déjà hors de conteste. Un des premiers initiateurs avait été, en 1887, Lever, un fabricant de savons de Liverpool, créateur de Port-Sunlight, groupe remarquable de maisonnettes artistiques destinées à ses employés, et dont le charme égale les qualités de confort et d'hygiène. Ses 720 habitations abritaient, en 1907, 3,500 habitants.

Lever refusa toujours le nom de philanthrope, déclarant qu'une création du genre de sa cité répondait à l'intérêt bien compris d'un patron et que les dépenses se trouvaient largement compensées par le meilleur rendement des employés et par leur attachement à la prospérité de la fabrique.

Bournville avait été fondé antérieurement, en 1879, par Cadburg, un fabricant de cacao de Birmingham, qui avait constaté combien la misère des villes atrophiait la vigueur de la race britannique ; toutefois, ce village ne vivit toute son extension qu'à partir de 1895. Il compte plus de 3,000 habitants.

Tout d'abord, Cadburg en avait vendu les maisons au prix de revient et suivant un mode de paiement avantageux ; mais il vit les acheteurs spéculer et revendre à bon prix les habitations achetées à bon marché. Il changea de tactique, racheta une partie des maisons et ne les céda plus qu'à bail. Puis, après quelques années, le succès financier étant assuré, il fit du village une institution d'utilité publique, dont la valeur dépassait six millions de dollars. L'excédent des loyers sert à agrandir Bournville et pourra être utilisé à créer de nouveaux "villages-jardins."

Bien que le prix des loyers soit très modique, on a calculé que, dans 150 ans, le revenu net sera de 100 millions par an : effet de boule de neige.

L'établissement de débits de boisson est soumis au vote de la population, hommes et femmes ayant égal droit de vote. Bournville, grand parc aux coquettes maisons, jouit d'une pleine indépendance à l'égard de la fabrique, et ses habitants n'ont à redouter aucune main-mise patronale. Cadburg a fait, de son côté, cette déclaration : "Il n'y a pas de meilleur placement pour un patron que de mettre ses ouvriers dans des districts agricoles et sains, où ils trouvent de bonnes habitations, un bon salaire et l'occasion de se distraire par le jardinage."

C'est après ces heureux essais que des industriels anglais, convaincus formèrent la "Garden Cities Pioneer Company", au capital de $100,000 dans le but de préparer d'autres tentatives. Après d'assez longues recherches, ils trouvèrent en 1903, à Hitchin, à une cinquantaine de kilomètres de Londres, sur le Great Northern Railway, un terrain de 1550 hectares, au sol de sable et de calcaire propre à l'agriculture et aux constructions. Ils l'achetèrent pour trois quarts de million environ, dont le tiers fut payé comptant ; le surplus fut l'objet d'une hypothèqoe à 4 p.c.

Ayant accompli sa mission, la Compagnie fut dissoute, pour se transformer en Société par actions, "Garden City Ltd", autorisée à émettre pour $1,500,000 d'actions dont le dividende ne doit pas dépasser 5 p. c., l'excédent des bénéfices est affecté à l'amélioration de la nouvelle cité-jardin. Le territoire acquis comprenait trois petits hameaux où vivaient en tout 450 habitants ; le hameau de Letchworth donna son nom à la cité.

On mit au concours le plan de construction ; celui des architectes Parker et Unwin fut adopté. Les usines sont groupées à l'est de la ville, près de la gare ; le vent dominant écarte ainsi les fumées. Un parc sépare la cité du quartier industriel, où l'on trouve une fabrique métallurgique, des fabriques d'asphalte, de papiers photographiques de broderie, d'eau minérale, une grande maison de reliure et trois grandes maisons d'édition ; d'autres fabriques sont en construction.

La Société possède une usine à gaz et une usine électrique fournissant l'énergie motrice et l'éclairage.

Un trait particulier de Letchworth, c'est qu'elle a réservé des terrains au centre même, en vue de ne les céder que le jour où le développement de la population aux alentours leur aura fait prendre toute leur valeur. La cité, avec ses places, ses avenues, ses parcs et ses jardins, couvre environ le tiers du terrain et pourra grouper 30,000 personnes.

Les deux autres tiers sont destinés à rester sous forme de terrains agricoles ; 3,000 laboureurs et jardiniers pourront trouver là, tout ensemble, un marché, des communications faciles, des engrais à bon marché et la force motrice. Les terres sont exclusivement cédées à bail, mais le bail, sous forme de "lease hold", peut durer 99 ans. Pour certaines usines, le bail est même prévu pour 999 ans, sous réserve d'une augmentation de prix ultérieure.

La "Cooperative permanent building Society" vient en aide aux personnes qui veulent faire construire une petite maison, et la "Garden City Tenants", dans les trois premières années, en avait bâti déjà 220. Une maisonnette comprenant au rez-de-chaussée une grande pièce, une buanderie avec salle de bains et trois chambres au premier se loue $61 par année.

En 1907, la population de Letchworth passait de 3,000 à 5,000 habitants.

Les résultats obtenus dans tous les cas cités ont eu un grand retentissement. Le mouvement coopératif, très puissant en Angleterre, s'est emparé de l'idée ; "The Cooperative Garden City Committee" a été fondé. Il y a plus ; de grandes villes, telles que Londres, Liverpool, Birmingham, Manchester et Sheffield créent, en régie directe, des "faubourgs-jardins".

Hotel Arbour

Létourneau & Desormiers
Propriétaires

185 et 187
Boulevard St-Laurent

Liqueurs et Cigares de 1er Choix.
Tél. Bell Est. 4810 Montréal.

"Frisco"

C'est le meilleur GINGER ALE sur le marché.—Un Breuvage exquis, pour les gourmets.

Donnez vos ordres à
Frisco Pure Soda Water Company
392 St-Dominique. Tél. Bell Est 2297

RESTAURANT Unioniste

2, rue Sanguinet, Coin Craig

Patates frites avec chaque consommation.—Salle à Diner, Cuisine Française,—Le seul véritable repas européen pour 15 cts. Spécialité: Moules marinières, Tripes à la mode de Caen et Choucroute. Arrangements spéciaux pour soupers, réunions, partis d'amis ou banquets. Prix modérés. Tous plats français faits sur commande.

H. ALLARD, Propriétaire.

Bell Tel. Main 6201 & Main 3287.

Empire Hotel

Geo. SENECAL, Prop.

Plans américain et européen. Vins, liqueurs et cigars de choix. Près de la gare du Grand Tronc et à cinq minutes de la gare Windsor, C. P. R. Prix $1.00 et $1.50 par jour

53 et 55, Chaboillez Square
MONTREAL

Le "Pays" est en vente dans tous les dépôts du centre de la ville le samedi soir.

PAR les temps frais, brumeux et pluvieux où l'on est exposé à se refroidir ou à contracter un rhume, un verre de

GIN CROIX ROUGE

pris avant de sortir préviendra ces indispositions fâcheuses en entretenant la chaleur du corps.

Cette vieille eau-de-vie, strictement pure, est distillée et embouteillée sous le contrôle du gouvernement dans l'intérêt du consommateur.

BOIVIN, WILSON & CIE,
Agents,
520 rue St-Paul, - MONTREAL

Thé d'Après-Midi Pour DAMES

ORCHESTRE

Appartements de garçon a louer a des prix spéciaux

KASTEL'S
LIMITED
Rue Ste-Catherine Ouest
"Sur le mauvais coté de la rue"

GRATIS
Brochure traitant des
Maladies des Femmes
Périodes douloureuses, Retards, Etc.
Traitement LOBEL, 508 St-André
MONTREAL, Canada

Chevaux à Vendre

Nous avons toujours en mains un stock très considérable de chevaux légers et de traits. Notre écurie est une des plus vastes du Canada. Satisfaction garantie à tous les clients. J. E. Charlebois, 567 St-Paul, coin St-Henri. Main : 2369 et 3995.

Pour le temps des Fetes

Les meilleurs Vins
ET LES
Meilleurs Produits Alimentaires

The Canadian Alimentary Company
564 Ste-Catherine Ouest
Tél. Bell Up. 6294.

Hotel Riendeau

En face de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice, quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer. 58-60 Place Jacques-Cartier, J. ARTHUR TANGUAY, Prop.

CAFE ST-GABRIEL
Coin St-Gabriel et Notre-Dame
A. BONNEVILLE, Prop.
SPECIALITE : TABLE D'HOTE
Le Meilleur Repas à MONTREAL MIDI ET SOIR 25

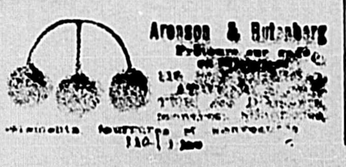

Solitude à deux

Combien il est agréable de se trouver assis en face de la plus délicieuse jeune femme qui soit au monde et de boire à la santé l'un de l'autre un verre de

Bière "White Cross"

Nous brassons aussi la Bière Impériale, le Porter XXX et de la Bière de premier ordre en barrique.

UNION BREWERY LIMITED,
Rues Cadieux et Ontario, - - Montreal.

TEL. : Gérant, Bell, Est 3203
" Ordres Bell, Est 75
" Marchands 307
THE NATIONAL BREWERIES LIMITED.

LE ROI DES CHAMPAGNES LE CHAMPAGNE PAR EXCELLENCE

PIPER-HEIDSIECK

Anc^ne Maison HEIDSIECK fondée en 1785
KUNKELMANN & Cie Successeurs
REIMS - France
Au de là d'un siècle de succès.

Distributeurs généraux : LAPORTE, MARTIN & CIE, LIMITEE.
Epiceries, Vins et Liqueurs en Gros.
568, rue St-Paul, Montreal

COGNAC BOUQUET
COGNAC MEDICO-TONIC
COGNAC ★★★-V.S.O.-V.V.S.O.R
COGNAC 1847

LUCIEN-FOUCAULD & Cie
COGNAC

AGENTS :
HUDON & ORSALI
MONTREAL

VOUS DESIREZ ACHETER DES PROPRIETES OU LOTS A BATIR, ADRESSEZ-VOUS A **O. EMOND**
EDIFICE BANQUE EASTERN TOWNSHIPS
COIN des rues McGILL ET ST-JACQUES
Tel Main 6998 Courtiers en Immeubles

Ecole Roumageon

Professeur de **Culture Physique**, diplomé des Académies de Paris. Les résultats garantis en 30 leçons déliant tout ce qui se fait en ce genre. Augmentation générale des muscles du corps. Poitrine, 4 pouces, cou, bras, cuisse, 1½, avant-bras et jambe, ½ pouce. Avec augmentation de 50% en force.

Guérison de la NEURASTHENIE, DYSPEPSIE, MALADIE DE L'ESTOMAC, DU FOIE, DU COEUR, CONSTIPATION, TOUTES LES MALADIES NERVEUSES EN GENERAL

Prof. J. ROUMAGEON, l'un des rois de la Beauté Plastique (de la Culture Physique de Paris), 11 diplômes.

Les bureaux sont ouverts de midi à 3 h. et le soir de 6 à 8.
469 St-Laurent Tel. Bell Est, 5285

CHASSEURS ET TRAPPEURS
ENVOYEZ VOS FOURRURES A
REVILLON FRERES, Limitee
134-136, Rue McGill, MONTREAL
Vous serez bien traités, vous aurez un assortiment honnête, des renseignements exacts et le plus haut prix du Marché.
MAISON FONDEE EN 1725

Otis - Fensom Elevator Co. Ltd
Manufacturiers des Ascenseurs
OTIS-STANDARD
ASCENSEURS HYDRAULIQUES
ASCENSEURS ELECTRIQUES . .
ASCENSEURS A VAPEUR . . . .
ASCENSEURS A LA MAIN. . .

Bureau Principal :
Edifice Confederation Life.
TORONTO Ont.

Bureau de Montréal :
423, rue St-Jacques.
MONTREAL Que.

CAFE DES NOUVEAUTES

Grill Room.—Salons Particuliers.
Cuisine Francaise.—Liqueurs et Cigares de Choix.—Chambres a Louer.

83, Rue Ste-Catherine Est, - Montreal.

Le Restaurant de...
l'Hotel Windsor
L'on peut y faire preparer de Lunchs et Diner particuliers.
En s'adressant au Maitre d'Hotel.

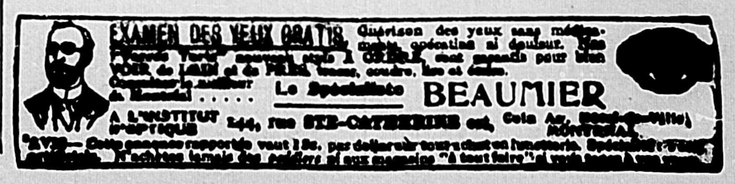

FOURRURES

Vente de Janvier

Dans le but d'écouler la balance de nos fourrures, nous avons décidé d'accorder un escompte de

20 % à 40 %

sur toutes nos marchandises manufacturées.

Manteaux, SEAL D'ALASKA de haute qualité, 46 pcs de long, $500.00 pour..... **$375.00**

Manteaux, MOUTON DE PERSE, 36 pcs de long, valant régulièrement $250.00, pour..... **$190.00**

Manteaux, NEAR SEAL, 50 pcs de long, $75.00 pour. **$55.00**

Manteaux doublés d'HEMSTER, col et revers, vison de couleur naturelle $65.00, pour..... **$47.50**

Manchons, HERMINE ROYALE, valant $95.00 p. **$70.00**

Etoles, HERMINE ROYALE, valant $55.00, pour **$37.50**

Magnifiques ETOLES VISON foncé de couleur naturelle, $185.00 pour..... **$135.00**

Manchons, VISON FONCE, styles nouveaux, $100.00 pour **$75.00**

Paletots, DRAP NOIR, pesant, col Loutre piquée, pour hommes $55.00, pour..... **$35.00**

Paletots DOUBLES DE RAT MUSQUE, col en Loutre, valant régulièrement $100.00, pour..... **$70.00**

Réductions équivalentes sur toutes nos autres marchandises.

O. Normandin

350 Boulevard St-Laurent, Près Ste-Catherine

Le "Pays"

Abonnement un an $1.00
Abonnement, six mois 50
Prière d'adresser toutes correspondances comme suit :
Le "Pays"
Boîte 2509
55 St-François-Xavier Montréal.
Bell Tel. Main 6765.

—J'parie qu'tu n'sais pas qui est le plus crétin, à l'hôtel de ville,
—Hysopompe?... Bastien?...
— Mais non, mon vieux, c'est Emard,

Son factotum

M. Arthur Ecrément n'est pas encore remplacé comme secrétaire du COMITE.

Il en coûte donc bien au sénateur Dandurand de se séparer de son factotum. ...

Ca va bien

Le "Canada" raconte que le curé de Saint-Narcisse a recommandé à ses paroissiens du haut de la chaire le "Devoir", comme un journal indépendant.

Ce curé avait dû lire la lettre de Mgr Langevin.

Faut changer

Nous apprenons que M. Ernesto Nathan est le fondateur, à Rome, d'un journal intitulé "Il Dovere" (le "Devoir").

Héroux, saint monsieur, changez votre écriteau,— ou gare au conseil municipal.

Ce cher Trefflé

Les gens de St-Henri, de Ste-Cunégonde et de St-Louis du Mile-End ont été tellement ahuris lorsqu'ils ont appris que M. Trefflé Bastien avait renoncé au monde et à ses pompes pour se consacrer exclusivement aux affaires religieuses.

Ces braves gens le connaissent bien ce Trefflé, ce doux Trefflé!

La première fois

Le "Pays" offre ses plus sincères compliments au colonel que le gouvernement vient d'appeler au poste de commandant des forces militaires de la province de Québec.

C'est la première fois que ces hautes fonctions sont confiées à l'un de nos compatriotes.

L'Hon. M. Geo. Smithe

Notre ami M. Georges Smithe, ancien député de Mégantic, vient d'être nommé conseiller législatif. Tous nos compliments.

Sir Lomer Gouin, qui lit le "Pays" a tenu à faire mentir la note que nous avions publiée, il y a quelques mois, à son sujet.

Beau désintéressement

L'on nous informe que le Dr J. E. Dubé a pris une part très active à la campagne de décapitation du Dr Laberge à l'hôtel-de-ville.

Que voulez-vous, le Dr Dubé convoitait la situation de son confrère.

Modèle de désintéressement et de probité.

Le maire Guerin

On dit que le maire Guérin essaiera de faire prolonger de deux ans son mandat par le parlement de Québec.

Une telle tentative constituerait un défi inqualifiable aux contribuables de Montréal.

Le "Pays" croit cette rumeur dénuée de fondement.

Le "Pays" et la "Croix"

La "Vigie" publie la note suivante :

"Le "Pays" a les honneurs de la reproduction dans notre petite presse castor.

Où allons-nous, grands dieux ?"

Mais la "Vigie" n'a pas le plus petit haut-le-cœur quand le "Canada" reproduit la prose de la "Croix"!

Pour ne pas le gêner

Le "Star" publia ila liste des millionnaires dont s'honpre la ville de Montréal.

Nous avons cherché en vain dans cette rutilante nomenclature, le nom de l'hon. M. Dandurand. Notre confrère a dû l'écarter à dessein afin de ne pas piquer cet excellent sénateur dans sa collaboration au "Pays".

M. Létourneau

(Dépêche Spéciale)

Ottawa, 7.—A un récent conciliabule, l'on a discuté l'opportunité de désigner un successeur à M. Ecrément comme secrétaire du comité à Montréal.

Les chefs semblent d'accord pour décapiter le député de Berthier.

On parle de M. S. Létourneau, avocat, pour le remplacer.

Chose bizarre, c'est M. Ecrément lui-même qui aurait recommandé M. Létourneau.

Rectification

L'on nous prie de rectifier le fait divers paru dans notre dernier numéro au sujet de feue madame Bénard.

Contrairement à ce que nous avons rapporté, madame Bénard n'est pas morte dans l'ambulance mais à l'hôpital.

Le sénateur Dandurand

Et l'art de mettre les pieds dans les plats

Dernier écho de la fameuse poursuite en dommages contre l'Hon. M. Rainville

Le sàrnateur Dandarand exerce l'art de mettre les pieds dans les plats avec une maîtrise incomparable.

Ses lettres au "Pays" sont suffisantes pour couler dix sénateurs à la fois.

Quelle rage d'écrire, d'expliquer, de parler, de s'excuser! Et quelle étourderie!

On n'a jamais vu chose pareille.

Aussi, la dernière lettre de M. Dandurand—prière de ne pas confondre Raoul avec Hysopompe— est un monument d'ineffabilité et de maladresse. Il tient à faire savoir au public EN 1911 qu'il a réglé à l'amiable EN 1906, la poursuite en dommages qu'il avait intentée en 1904 à l'hon. M. Rainville. Et, raconte-t-il, s'il a effectué pareil règlement hors de cour, c'est que M. Rainville avait déclaré dans son plaidoyer qu'il ne s'était pas servi du langage incriminé et qu'il ne mettait pas en doute son honorabilité.

Devant ce plaidoyer, s'écrie triomphalement notre cher sénateur, mon action n'avait plus sa raison d'être et nous convinmes de ne pas donner suite à cette procédure.

Ainsi, M. Dandurand a mis fin à cette poursuite en catimini, sans en parler à personne, sans dire au public que son honneur était vengé, tout simplement à la suite d'une allégation de plaidoyer qui lui donnait satisfaction.

Or, relisons ensemble les principaux paragraphes de la déclaration de M. Dandurand, que chacun peut aller consulter dans les dossiers de 1904:

"Que le 16 novembre courant (1904) "à Montréal, le défendeur devant une "assemblée de 300 à 400 personnes a "demandé où le demandeur avait pris "la fortune s'élevant à au-delà de cent "mille dollars, lui, qui était, pauvre il y a 7 ou 8 ans et comment il "se fait que le manipulateur des ar"gents libéraux en temps électoral a "fait l'acquisition d'une magnifique "maison après chaque élection et qu'il "a tenu d'autres propos du même gen"re, signifiant que le demandeur au"rait détourné à chaque élection des "sommes considérables, appartenant "au parti libéral pour l'achat d'im"meubles ainsi que susdit et que les "personnes présentes et le public en "général ont interprété ces paroles "dans ce sens, ainsi que les journalis"tes qui ont publié ce discours du dé"fendeur.

"Que l'accusation ainsi portée con"tre le demandeur est absolument "fausse, mensongère,, injurieuse et dommageable.

Puisque M. Dandurand mettait le public en cause dans sa déclaration et qu'il l'estimait injurieux et dommageables vis-à-vis du public, les propos qu'il reprochait à l'hon. M. Rainville, il aurait dû s'empresser de faire savoir à ce même public que le défendeur niait avoir tenu le langage qu'on lui avait prêté. Il aurait dû demander aux journaux qui avait donné de la publicité au discours dommageable de M. Rainville de publier le plaidoyer de ce dernier.

Il n'en a rien fait.

Ce n'est qu'en 1911 que le public apprend du grand sénateur lui-même que l'affaire a été réglée privément, sans bruit, à la bonne franquette.

Nous croyons savoir que M. Rainville n'a pas même été obligé de rembourser à M. Dandurand les deniers que celui-ci avait dû déboursés pour intenter sa poursuite.

Mais, alors le public ne comptait donc pas dans toute cette affaire!

Le public n'a jamais connu que les accusations portées par l'hon. M. Rainville. En justice pour M. Dandurand, on aurait dû lui faire connaitre également le plaidoyer qui lavait notre cher et sympathique sznateur de toutes ces accusations qu'il disait lui-même dommageables.

VINDICATOR.

NOTRE PART

La demande des commissaires est raisonnable

Les journaux quotidiens nous racontent que le Bureau des Commissaires a fait des démarches auprès du gouvernement de Québec pour réclamer en faveur de la ville un pourcentage sur les recettes provenant des licences des hôtels et buvettes. Les commissaires ont fait ressortir que la police de la ville veillait à ce que les lois et les règlements régissant ces établissements soient respectés et qu'il serait raisonnable que le trésor retire, de ce côté, une juste compensation.

Nous croyons que les Commissaires ont parfaitement raison.

Depuis un temps immémorial, la ville de Montréal a été considérée comme la vache à lait du gouvernement de Québec.

L'an dernier, Montréal a contribué pour sa part $1,864,159.56 à la caisse provinciale.

Ce qui démontre que nous faisons plus que notre devoir.

Vraiment, pourquoi la Ville de Montréal, qui voit à l'application des lois et règlements qui concernent les licences dans les limites de son territoire, n'aurait-elle pas une part raisonnable dans l'énorme revenu que le gouvernement de Québec tire du commerce des liqueurs?

La carte municipale

Et le projet du comité des citoyens

Il faut sauver le scrutin d'arrondissement

Le projet du Comité des citoyens divisant la ville de Montréal en cinq districts ne parait pas recevoir un accueil très chaleureux à l'hôtel de ville et dans la partie Est de Montréal.

Pareil remaniement imaginé par M. Laporte et M. Dandurand nous mènera à toutes sortes de conflits dans au moins deux des districts projetés.

Nous désirons une redistribution des quartiers mais il ne faut pas la faire avec des arrières-pensées et dans le but de déplacer des influences.

Fusionnons les petits quartiers, agrandissons les moyens en morcelant les plus grands, mais conservons le principe de représentation locale que nous avons actuellement.

L'élection d'un représentant par quartier assure la protection des intérêts locaux et l'action du conseil est tempérée au besoin, par le Bureau des Commissaires, issu du scrutin de liste.

D'autre part, le scrutin d'arrondissement, par ses représentants, nous protégera, contre les injustices que pourrait commettre le Bureau des Commissaires.

Que les citoyens de Montréal étudient cette question du remaniement de la carte électorale. Elle peut entraîner des conséquences graves.

Et surtout, qu'ils ne laissent pas au Comité des Citoyens le soin de penser et d'agir pour eux.

Chaque contribuable doit s'intéresser à la chose publique.

A notre sens la réforme qui s'impose c'est la rédistribution des quartiers tout en conservant le bon petit scrutin d'arrondissement, de façon à réduire le nombre des échevins à vingt ou vingt-cinq.

TRIBUNE LIBRE

Les fonctionnaires du gouvernement

Monsieur le rédacteur du "Pays",

Votre journal qui combat avant tout pour des principes, accordera, nous l'espérons, une petite place dans ses colonnes aux ouvriers qui s'indignent avec droit contre les privilèges qu'on accorde aux employés du gouvernement en rapport avec les saisies.

Les employés du gouvernement sont donc des privilégiés : il n'est pas possible, s'ils sont malhonnêtes, de les forcer à s'acquitter de leurs dettes, ils sont intangibles.

Pourquoi deux poids et deux mesures ?

Pourquoi des ouvriers honnêtes sont-ils mis sur le pavé, leur modeste mobilier saisi ainsi que leurs gages par ceux-là même qui bénéficient des largesses du gouvernement.

Ainsi je connais de grands et hauts personnages qui vivent depuis longtemps au crochet du gouvernement et qui se vantent de pouvoir se servir de la loi contre leurs malheureux locataires pauvres étant due la protection que leur accorde le gouvernement dans les poursuites.

Ils peuvent sans qu'il en coûte parait-ilenvoyer des petits papiers timbrés à de pauvres veuves, qui négligent de payer leur loyer, ils peuvent saisir leurs guenilles, et eux, les bienheureux, jouir en paix au milieu des dettes qu'ils auront contractées.

Voyons, est-ce juste? Est-ce raisonnable? J'en connais qui demeurent dans les environs de la rue Amherst et qui ont pu ainsi acquérir plusieurs propriétés, et qui non contents d'être à la charge de l'Etat spéculent sur les misères des gueux.

Ainsi, un de ces types (détraqué comme aurait dit Fréchette) a soin d'ordonner aux entrepreneurs qui lui construisent une espèce de propriété, de prendre des vieux matériaux, tout ce qu'il y a de plus commun, de faire tout pour sauver les apparences quitte à revendre ces maisons de cartons le plus vite possible. Or dans ces maisons ont y gèle, et des personnes même y sont mortes de froid, et pour comble notre fonctionnaire du gouvernement joue du code avec ses locataires.

A la sixième Convention des Marchands Détailleurs de la Province de Québec qui a eu lieu au mois de juillet dernier la question les dettes des fonctionnaires du gouvernement a donné lieu à une résolution énergique déjà publiée dans "Le Prix Courant".

Pourquoi, disait la résolution,, ne serait-il pas possible de contraindre les fonctionnaires du gouvernement comme le commun des mortels?

Quoi, c'est étrange, que des employés qui, la plupart, gagnent de gros salaires à ne rien faire, soient exempts de saisie, quand de petits ouvriers qui gagnant misérablement leur vie sont exposés aux saisies.

L'huissier peut s'introduire de gré ou de force chez les ouvriers tandis que chez certain autre, ne serait-il que décrotteur de bottes d'un fonctionnaire, il devint un être à part. Il faut respecter sa personne, même s'il n'est pas respectable.

Nous n'avons plus droit d'en rire, même s'il est ridicule, c'est un fonctionnaire du gouvernement.

Le fonctionnaire peut être honnête, mais aussi il peut être une canaille or de quel droit une canaille pourrait-elle exercer des saisies quand elle-même en est exempte.

C'est donc une iniustice. Et le "Pays" qui n'est tenu d'encenser personne, rendra je crois justice aux petits, aux opprimés, qui méritent de vivre, et de jouir quelque peu des rayons de notre beau soleil dont nous avons tant besoin par ces temps rigoureux de l'hiver. A bon entendeur, salut!

Votre tout dévoué.

ELZEAR BOULAY,

Montréal 1er janvier 1911.

A LA SEMAINE PROCHAINE

Notre correspondant de Québec, absent pour quelques jours de la vieille capitale, est forcément obligé de remettre à la semaine prochaine sa lettre hebdomadaire au "Pays".

Mort de M. J. D. Leduc

Ancien avocat de la couronne dans le district de Terrebonne

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M.J.D. Leduc, avocat de Ste-Scholastique, survenue, hier, vers les cinq heures p. m.

M. Leduc appartenait à une famille très bien connue à Montréal, et dans le district de Terrebonne.

Il a exercé sa profession avec succès pendant près de trente ans à Ste-Scholastique. Il était avocat de la Couronne.

Durant longtemps, avec feu l'honorable F. X. Mathieu, il fut un des organisateurs du parti libéral dans le comté des Deux-Montagnes.

Il a succombé à une maladie qui le minait depuis assez longtemps.

Feu M. Leduc était connu partout par son grand cœur, sa nature généreuse, son dévouement à ses amis.

Ses concitoyens Ste-Scholastique le tenaient en très haute estime.

Les funérailles du regretté défunt auront lieu à St-Placide.

Le "Pays" offre ses plus vives sympathies à la famille en deuil.

LE GATEAU DES ROIS

Grand'maman planta le bouquet sur le gâteau imposant du jour des Rois avec l'air triomphal d'un Napoléon brandissant le tricolore sur les pyramides.

Hein, vieux, qu'en dis-tu, je n'aurais pas mieux fait il y a vingt-ans, j'ai la main encore bonne!

Bigre! je te crois, fit le vieux, s'arrêtant de tisonner pour contempler le chef-d'œuvre culinaire.

On entendait un bruit de ruche venant de la salle voisine. C'était la nichée des petits enfants qui se pressait autour de la grande table, sous les armes serviette au cou, cuiller en mains, les yeux fixés sur la porte, dans l'attente de la merveille traditionnelle.

Quand grand'maman parut tenant précieusement sur un plateau en verre la montagne de sucre blanc, éclairé par les rayons fugaces de deux petits yeux étincelants derrière les lunettes, comme deux étoiles au dessus du Mont-Royal, ce fut lun tumulte indescriptible. On battait des mains.

—Ah! qu'il est beau...

—Donne, donne; criait bébé!

Grand'Père grave comme un sacrificateur antique, enfonça le couteau dans la masse spongieuse qui recelait comme un gisement d'or :

—Attention, maintenant, dans le gateau, il y a un pois et une fève.

Celui à qui écherra le pois sera roi, celle qui aura la fève deviendra reine. Maintenant, pas de jaloux, respectez le choix du sort!

Dans le silence où l'on entendait le battement précipité de ces petits cœurs haletants, l'aieule distribuait les morceaux du gateau, aussi émue que les enfants.

—Bébé! prends garde de t'étouffer..

Tous mataient la gourmandise, et ne s'emplisaient pas trop la bouche. Ils mangeaient précieusement pour ne pas avaler "leur titre" à la royauté.

Soudain une exclamation joyeuse:

—J'ai le pois :

Suivie de cette autre où tremblait l'émotion :

—J'ai la fève! ...

Couvertes par des trépignements.

—Hourrah! pour Jean-Paul! Hourrah pour Ninie!

On sortit des tiroirs "les affuquiaux" de la royauté", banderolles, guirlandes de fleurs, oriflammes, manteaux en flanelle pourpre, couronnes de papier d'or.

Le roi avait sept ans, les cheveux blonds couleur de tire et des yeux d'ange, un peu effarouché à l'honneur qui lui incombait. La reine, six ans, des yeux trop grands, une bouche trop petite, potelée, rose, des fossettes partout et menait déjà par le bout du nez son petit bonhomme de roi! Le premier-ministre, un garçonnet vigoureux, les cheveux durs plantés en brosse, un front d'homme, bousculait les chaises, installait le trône dans un coin, tout en murmurant à sa compagne :

—Tu sais, Grand'mère a triché, elle a donné le pois et la fève à ses favoris, parce qu'ils sont tranquilles comme des images, mais attends!...

Les grands parents s'éclipsèrent pour ne pas gêner la joie des petits., ils surveillaient de loin leurs évolutions. C'était un brouhaha à rendre sourd, chaises renversées, tiroirs arrachés.

—Bing! Bang!

—Mon Dieu, le canapé à l'envers!...

—Laisse-donc, faut bien qu'ils s'amusent, ces pauvres petits...

—S'ils allaient casser mon bocal avec des fleurs en cheveux... Je ne vis pas. Le vieux riait, s'épanouissait dans ce bruit comme une salamandre dans le feu...

Tout à coup on entendit des cris stridents.—

Les vieux arrivèrent assouflés et tremblants.

—Qu'y a-t-il?

—Mon Dieu, qui s'est fait mal?

—Personne!... c'est....

—C'est quoi, patlez donc!...

—Philippe!... Philippe!... Hi! hi!... geignait le roi.

—Eh bien!

—Eh bien!

—Philippe veut jouer à me tuer...

—Hein!...

—C'est vrai fit la reine effarée. Philippe m'a arraché ma couronne et l'a piétinée.

—Aussi ça devenait ennuyant de toujours baiser des mains, et d'être à quatre pattes, sans cesse en génuflexions. J'ai voulu essayer d'une petite révolution, comme mon papa m'a dit que ça se faisait dans les vieux pays... J'ai fabriqué une bombe... Oh! pour rire, grand bêta, je ne voulais pas te tuer!...

—Hi! hi! c'est pas de ma faute si j'avais eu le pois!...

—Reste donc sur ton trône, puisque tu es si "fille"!...

—Ils hurlaient tous: A bas le roi! A bas la reine! c'était effrayant, fit Ninie.

—Mais puisque je te dis, que c'est comme ça que ça se passe...

—Tais-toi affreux garnement!... Ces yeux-là m'ont toujours fait peur, tes parents vont en avoir du fil à retordre, fit la grand'mère à moitié suffoquée.

—Dis rien grand'maman ne gronde pas, nous allons changer de jeu...

—Si nous jouions au petit mari et à la petite femme en coulant un œil tendre vers le révolutionnaire.

—Oui!... oui!...

—Moi, dit Philippe, je serai un chef de sauvages, je vais prendre des plumes à l'époussetoir de grand'mère et je les planterai dans la couronne, Jean-Paul... et je vendrai des petits enfants... et tu viendras en acheter une douzaine pour ta femme, Ninie!

Jean-Paul sourit à travers ses larmes. Décidément, ce rôle lui allait mieux.

—Il n'y a plus d'enfants! gémit la vieille.

—Bah! les petits ne font que nous singer: leurs jeux sont le reflet de notre vie... Ah! une chose qui n'amuse plus seulement les enfants est bien frappée de mort.

—Pourtant les anciennes modes reviennent!.....

—Il vaudrait tout aussi bien les laisser dormir dans l'oubli. Comme la guignolée!... Nous rougissons de cette sauvagerie, de ces clameurs animées qui jadis faisaient battre nos cœurs et qui ne servent plus qu'à troubler la paix blanche de nos nuits, et le sommeil des enfants dans le berceau... nous aussi les vieilles gens, nous disparaissons! Mais en tombant dans le creuset de la nature, nous avons l'espoir d'apparaitre sous une forme plus aérienne, plus lumineuse.

FANTASIO

Consolation philosophique

Le "Pays" n'est pas seul à protester contre la nomination de M. Magnan comme inspecteur général de l'enseignement dans notre province.

Une foule de bon libéraux nous ont dit leur indignation et se demandent comment Sir Lomer Gouin a bien pu se décider à confier une situation aussi importante à pareil "castor".

Un vieux rouge de nos amis se consolait philosophiquement en disant : M. Gouin a nommé hier M. Tellier au Conseil de l'instruction publique, aujourd'hui il nomme M. Magnan inspecteurs général, demain, il pourra bien faire entrer M. Héroux ou M. Tardivel dans son cabinet.

Sur la ferme Forsyth

Un certain nombre des admirateurs de M. J. U. Emard parlent de lui élever, de son vivant, un monument sur la ferme Forsyth.

On semble pressé de couler dans le bronze une figure si franche, si pieuse et si sympathique et l'on aurait choisi la ferme Forsyth parce que c'est le théâtre de ses premières activités.

Bibliothèque municipale

Bulletin mensuel décembre 1910

Nombre de visiteurs	1801
Nombre de livres échangés	85
Nombre de consultations téléphoniques ...	53
Nombre de lettres reçues	91
Nombre de lettres adressées	81
Nouveaux dépôts	7
Argent en caisse	$333

F. VILLENEUVE
Bibliothécaire en chef

AU FORUM

Patinage a roulettes aujourd'hui

Il y aura deux séances de patinage à roulettes au Forum aujourd'hui, dimanche et tout fait prévoir qu'il y aura foule enthousiaste à chacune des séances. La saison d'hiver du patin à roulettes tire à sa fin c'est pourquoi les amateurs de ce sport si captivant et si hygiénique ne devraient pas manquer de se rendre au Forum, cet après-midi et ce soir. —à cette occasion le Forum sera superbement illuminé et les salles confortablement chauffées et il y aura du plaisir en masse pour tous.

AU PARC SOHMER

La représentation qui sera donnée au Parc Sohmer, dimanche le 8, comptera parmi les plus intéressantes.

LE PROFESSEUR WILBUR COSCROVE dans ses illusions d'optique fait des ptodiges.

LES FRERES WILSON, comédiens sur patins à roulettes. Grand succès

LES STERMOHNS, homme et femme, danseurs russes, ainsi que chanteurs. DAVISON ET NOVEK, jongleurs d'une habileté remarquable. CLYO ET ROCHELLE, homme et femme. LES 2 JULIANS, acrobates sur trapèze.

La musique du parc dans un répertoire chosi.

L. PACIFIQUE CANADIEN

SERVICE DE TORONTO

Avantages de voyager par le train de 10.45 P. M.

Le public quitte Montréal plus tard et arrive à domicile à Toronto de meilleure heure que par n'importe quel autre train entre les deux villes.

Les trains allant à la gare Union à Toronto quittent à 8.45 a.m. et 10 p. m.

DEPART DE LA GARE WINDSOR

a8.35 a.m. c8.55 a.m.
a4.00 p.m. b9.50 p.m. b10.30p.m.

DEPART DE LA GARE VIGER

a8.30 a.m. a5.45 p.m.

Wagons-salons ou wagons-lits sur tous les trains partant de la gare Windsor.

b—Quotidien.— a—Quotidien, excepté le dimanche. c— Dimanches seulement.

WAGON-DORTOIR POUR OTTAWA.

Quittera chaque jour, la gare de la rue Windsor à 9.50 p. m.

Les passagers pourront rester à bord jusqu'à 9.00 a. m. Prix du lit $1.50.

SERVICE DE CAFE

entre Montréal et Québec sur les trains du matin et de l'après-midi.

BUREAU DES BILLETS en ville, 218 rue St-Jacques. Téléphone Main 3732-3733 ou aux gares Windsor et Viger.

Le "Pays" est publié par la Société Anonyme d'Imprimerie Limitée et est imprimé par The Mercantile Printing Co., 230 Dorchester Ouest.

A. LEROUX, Gérant.

VENTE DE LUNDI

Claques pour Dames

De première qualité. Toutes grandeurs. Valeur régulière, 85c, pour..... .... 47c

Claques de Dames

Valeur régulière de 50c. Pointures, 6, 7. 8. et 9 .... 18c

Claques de Garconnets

1ère qualité. Prix régulier 85 cents, pour 57c

Claques de Jeunes Gens

Première qualité. Régulier 75c. Toutes les pointures 47c

Claques pour Hommes

De première qualité.. Toutes les pointures. Valeur régulière $1.25 à 89c

Pardessus en Drap a une Boucle, pour Hommes

De première qualité, valeur régulière $2.00. Toutes les grandeurs à $1.00

Claques pour Enfants

De première qualité, valeur régulière, 50c. à 23c

Claques pour Hommes

Première qualité, valeur régulière, $.00. Points : 9. 10 11 et 12 23c

Boston Shoe Store

Angle des rues Ste-Catherine et Mansfield

BONNE SANTE POUR 1 SOU

Balancerez-vous entre un sou et votre santé ?

Envoyez nous une carte postale, votre nom et adresse, et nous vous enverrons GRATIS un petit livre qui vous montrera comment réconquérir la santé sans drogues, sans médecines.

Pas d'expédients, pas de guérison par suggestion, pas de bandages pas d'appareils d'articulation, pas de nouriture sanitaire.

Les moyens employés pour régénérer la santé sont uniquement scientifiques, c'est-à-dire naturels.

Peu importe la cause de votre maladie, demandez le livret. UN SOU peut vous épargner des années de souffrances. Adressez

DR H. SANCHE & CIE.
361 Ste-Catherine Ouest, Montréal, Canada.

N. G. VALIQUETTE Limitée

20 p. c. d'Escompte

Est une Obligation d'Acheter des Meubles

Le départ de nos acheteurs pour les grands centres manufacturiers nous met dans l'obligation de faire une vente à sensation de tout notre présent stock. Toutes les marchandises de choix exposées sur nos immenses planchers doivent se vendre à sacrifice pour faire place au stock de printemps. Ceci fait que l'escompte de 20 p. c. devient presque une necessité. Une autorité dans le monde des meubles disait : Donnez au public un escompte réel de 20 p. c., et votre assortiment complet se vendra en moins de trois semaines. Notre escompte est réel et nous pouvons le prouver.

Magnifique Bureaux et Chifonnier pour $50.00

Fait en chêne solide ou acajou. Fabriqués de premier ordre et polis à la main. Le bureau a 42 pouces de large avec devant bombé. Le miroir est de première qualité et a 32 x 26. Ces meubles paraitraient a merveille avec une couchette en cuivre, et sont de bonnes valeurs pour $70.00 Se vendent maintenant

$50.00

N. G. VALIQUETTE

471-477 ST. CATHERINE ST. EAST

N. G. VALIQUETTE Limitée.

BONS DE PANAMA

Tirage du 15 Decembre '10

COPIE de la LISTE des BONS PANAMA appelés au Remboursement le 15 Décembre 1910

1er Nos.	1,630,887	500,000 fr.
2e	331,458	100,000
3e	207,648	10,000
4e	72,511	10,000
5e	57,522	5,000
6e	723,276	5,000
7e	27,812	2,000
8e	1,978,705	2,000
9e	384,090	2,000
10e	1,709,654	2,000
11e	932,957	2,000

Les numéros suivants sont remboursables chacun à 1000 frs.

11,889	350,710	659,206	1,268,954	1,674,819	1,866,766
87,774	407,709	719,169	1,275,233	1,702705	1,946,359
101,624	419,636	739,532	1,462,793	1,715,542	1,977,625
119,066	424,514	860,650	1,530,370	1,715,916	1,980,926
126,911	454,194	862,691	1,533,641	1,825,517	
166,337	561,230	958,066	1,548,500	1,826,782	
196,536	632,765	1,100,457	1,569,503	1,833,603	
200,349	637,173	1,243,998	1,593,028	1,852.830	
239,488	646,272	1,255,792	1,643,392	1,859,011	